

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
ECOLE JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE
12/11/2024

Personnes présentes :

Mairie : Mme Le Bronec est excusée, pas de représentant mairie présent.

Enseignants : M. Herbert, Mme Allanic, Mme Labonne, Mme Denis, Mme Clavel, Mme Duquenoy, Mme Courtaud, M. Agnus, M. Chantrel, Mme Benizeau, Mme Prou., Mme Merrien (directrice),

Représentants élus de la FCPE : Estelle Lamare, Céline Picot, Camille Ratier, Sophie Serrault, Anne-Claire Thérette et Olivier Marlet

Représentants élus de la NAPEE : Marie Clairmonté, Anne-Isabelle, Marie Talon, Amélie Perdriau

Excusés : Mme Roger (Inspectrice), Mme Le Bronec (1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires), Mme Violante, Mme Lavrard, Mme Pairis, Mme Croix, Mme Delorme (enseignantes), M. Joly (DDEN)

Secrétaire de séance : Anne-Claire Thérette (FCPE)

- **Résultats des élections**

Taux de participation : 62,89 % (en hausse). 15 sièges à pourvoir. 9 sièges ont été attribués à la FCPE (189 voix) et 6 à la NAPEE (129 voix).

- **Rappel concernant le rôle des parents élus et les compétences du conseil d'école :**

Les représentants de parents votent au Conseil d'Ecole et servent d'intermédiaires avec les autres parents d'élèves. Le conseil d'école vote le règlement intérieur, établit l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés et l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. C'est également un moment d'information concernant les principes

de choix des manuels scolaires, l'organisation des réunions avec les parents et des aides spécialisées. Le conseil d'école est également consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école.

- **Modalités de délibération du Conseil d'école et de diffusion**

Vote à main levée sauf si un seul des membres présents s'y oppose. Le vote a lieu dans ce cas à bulletin secret. Personne ne s'y oppose.

Procès verbal signé par le président du Conseil et le secrétaire, adressé sous 8 jours à l'Inspectrice de circonscription, au maire et aux représentants de parents. Il sera affiché dans le panneau d'affichage de l'école et sera déposé sur l'ENT de l'école.

- **Mode de vote pour les élections de parents d'élèves :**

Actuellement, le mode de vote est exclusivement le vote par correspondance. Les derniers décrets rendent possibles le vote électronique dans les écoles. Il appartient alors à chaque établissement scolaire de recourir aux services d'un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique par internet. La mise en oeuvre d'une solution technique locale de vote va générer un coût pour les communes. En effet, en l'absence de personnalité juridique des écoles, il appartiendra à la commune d'acquiescer une solution technique de vote ». Ce prestataire devra respecter la réglementation. Il faut que la mairie accepte le financement de ce prestataire. L'école va se rapprocher du référent numérique à l'Inspection. Mme Labbé, représentante des affaires scolaires sera également contactée sur ce point. Il est proposé aux associations de parents de faire des recherches parallèlement. Un nouveau point sera fait au prochain Conseil d'école et une décision sera prise lors du dernier Conseil d'école.

- **Effectifs des classes pour l'année 2024/2025 :**

Enseignants	classes	enfants
Mr Herbert	CP	21
Mme Allanic	CP	21

Mme Prou	CP	21
Mme Delorme	CE1	24
Mme Denis/ Mme Pommé	CE1	23
Mme Lavrard / Mme Duquenoy	CE1	24
Mme Pairis	CE2	23
Mme Labonne / Mme Duquenoy	CE2	23
Mme Clavel/ Mme Duquenoy	CE2	23
Mme Courtaud	CM1	24
Mme Benizeau	CM1	25
M. Agnus	CM1	25
M. Chantrel	CM1/CM2	24 (10+14)
Mme Croix	CM2	27
Mme Violante	CM2	26
TOTAL élèves		354

CP 63 / CE1 71 / CE2 69 / CM1 84 / CM2 67

354 élèves. Moyenne par classe de 23,6. La priorité nationale est donnée aux classes de CP et CE, pour un effectif maximum de 24 élèves.

L'arrivée d'une famille est prévue pour janvier 2025 avec une intégration de 2 enfants.

La prévision d'effectifs pour l'année prochaine est de 340 élèves (54 élèves de CP entrant et 67 élèves de CM2 sortant). Les prévisions pour cette année scolaire étaient de 349 et il y a 354 élèves.

RASED (*Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté*) : il est constitué de Christelle Thauvin (maîtresse E - difficultés scolaires) et de Mathilde Raimond (psychologue Education Nationale). Il n'y a pas de maîtresse à dominante relationnelle dans notre réseau, Mme Pérée présente l'an dernier était en formation et a été affectée dans un autre secteur d'écoles. L'équipe enseignante souhaiterait que ce poste soit à nouveau pourvu au vue de la taille de l'école et des difficultés rencontrées par certains élèves.

Mmes Gervais, Dusard, Bisson et Mr Coupet sont les 4 Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) travaillant dans l'école.

Mylène Chesneau et Anne-Sophie Randria sont les 2 intervenantes musique de l'école.

- **Règlement intérieur de l'école** :

Lecture des modifications, éclaircissements donnés en cas d'absence d'un enseignant.

Relecture du protocole Phare de lutte contre le harcèlement. Information donnée comme quoi l'ensemble des enseignants de cycle 3 vont bénéficier d'une formation sur ce sujet.

Le nouveau règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. (0 contre, 0 abstention, 22 votes pour)

- **Sécurité** :

Vigipirate : Nous sommes en Vigipirate Urgence Attentat. Il est interdit aux parents de rentrer dans l'école sans l'autorisation des enseignants de surveillance même lors des entrées et sorties des élèves. Si le parent souhaite communiquer une information à un enseignant, il peut le faire en s'adressant aux enseignants de service qui sont au portail. Pour tout échange lié à la scolarité de l'enfant, le parent demandera un rendez-vous à l'enseignant par le biais du cahier de liaison ou de l'ENT. Lors des rendez-vous de parents, l'enseignant ira ouvrir la porte principale au parent pour le recevoir.

Les services de la mairie préviennent l'école lorsqu'une intervention est prévue afin que la directrice sache qui sont les personnes présentes dans l'enceinte scolaire.

Il y a une seule entrée pendant les horaires de classe : porte du bâtiment principal côté parking.

Incendie : Un premier exercice incendie a eu lieu le 24/09. L'évacuation complète a été réalisée dans le calme. Les services techniques étaient présents. Un second exercice sera programmé dans l'année.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : L'exercice PPMS Intrusion-Attentat a été réalisé le 10 octobre 2024 en présence de Mme Labbé et de la police municipale. Les objectifs étaient de vérifier que le signal d'alerte est donné et entendu dans toutes les classes et vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté éducative (enseignants et élèves). L'alerte donnée à l'aide de la corne de brume n'est pas entendue dans l'ensemble du bâtiment principal et nécessite d'aller dans les différents couloirs du bâtiment et à l'étage puis d'être relayée par les autres cornes de brumes présentes dans les classes. Il n'y a pas de communication avec les salles du Rased.

Les comportements réflexes observés sont conformes aux attendus : tirer les rideaux au rez de chaussée, fermer à clé, se cacher, silence absolu, téléphone en mode silencieux à portée de main. Les enfants sont restés calmes pendant la durée de l'exercice.

Le système d'alerte par corne de brume en cas d'intrusion n'est absolument pas satisfaisant et expose les adultes donnant l'alerte.

Conformément au courrier reçu du Dasen en date du 29/11/2023, une réflexion commune est menée avec la collectivité afin d'équiper les bâtiments d'un système d'alerte spécifique à l'intrusion. Des devis ont été réalisés par la mairie. Une ligne budgétaire sera prévue dans le budget 2025 afin d'équiper l'école d'un tel dispositif.

D'autre part, les membres du Conseil d'école demandent que l'élaboration des différents PPMS (Attentat/Intrusion, Risque Majeurs) soit revue en concertation avec les différents utilisateurs des locaux (école maternelle, pause méridienne, ALSH).

Un prochain exercice PPMS « Risques majeurs » aura lieu dans l'année.

- **Projets et sorties des classes au 1er trimestre:**

Ecole et cinéma : les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 participent au dispositif Ecole et cinéma. Le transport est financé par la Communauté de Communes Touraine Val de l'Indre et les séances sont financées par l'USEP.

Cycle 2 : les 14/10 et 5/11 – Maman pleut des cordes

Cycle 3 : 17/12 – Calamity

Cross du collège dans le cadre de la liaison CM2/6ème : le cross a eu lieu le vendredi matin 18 octobre.

Resto du cœur : Collecte de produits alimentaires et produits d'hygiène.

La collecte a commencé le 4/11 et se termine le 15/11.

3 tonnes de produits ont été récoltés l'an passé sur 19 écoles.

Election des délégués : elles ont lieu en octobre. Il y aura 3 conseils de délégués dans l'année. Le premier portera sur le bien être à l'école (propositions d'améliorations).

Spectacle gratuit proposé aux élèves de CM1 le lundi 18 novembre à 10h au gymnase de Montbazou par la CCTVI et le Théâtre Vaugarni dans le cadre du PACT régional sur le territoire de la Communauté de communes d'Azay-le-Rideau : « Plus haut », hommage au cirque Calder- Le transport est financé par la coopérative scolaire.

Sensibilisation au harcèlement : Une sensibilisation au harcèlement est faite dans toutes les classes au cours de ce mois de novembre. Les élèves du CE2 au CM2 sont aussi amenés à participer à l'enquête « harcèlement ». Il s'agit d'une grille anonyme d'autoévaluation. Celle-ci permet de davantage détecter des situations qui pourraient être des situations de harcèlement au sein de la classe et est un indicateur parmi d'autres de la qualité du climat scolaire à l'école. Les résultats seront transmis lors du prochain CE.

Sortie scolaire CE1 (Mme Delorme) et CE2 (Mme Pairis) : Sortie à Tours au musée des beaux arts et au musée du compagnonnage.

Interventions en lien avec l'environnement : Dans le cadre du parcours citoyen et du respect de l'environnement, M. Brinon, animateur « Environnement » auprès de la CCTVI, interviendra dans les classes au cours de l'année. Les classes de CP vont travailler sur les déchets, les classes de CE1 sur le Compost et les classes de CE2 sur l'eau.

Spectacle proposé à tous les élèves de l'école : dans le cadre du parcours citoyen et artistique, un spectacle est financé par la FCPE et la NAPEE pour la 2ème année consécutive (action du futur projet d'école). Celui-ci aura lieu le 11 mars à la salle des fêtes de l'école. Il s'agira de Elina au pays de 7 lunes de la Tite Compagnie de Chambray les Tours. Il sera question de la différence, du vivre ensemble et de l'estime de soi. (thématiques du nouveau projet d'école)

Classe découverte avec la classe de CM1/CM2 : Ile de Noirmoutier du 12 au 16 mai 2025. Financement par des actions durant l'ensemble de l'année.

Médiathèque : Les classes sont accueillies depuis le 7 novembre à raison d'un jeudi par période.

Projet d'école : Le nouveau projet d'école sera rédigé cette année. Une première version sera présentée au prochain CE. Les axes académiques du nouveau projet d'école sont les suivants :

Axe 1 : Progresser, une école porteuse de savoirs : à partir des résultats des évaluations continues et nationales, il s'agit de se donner des priorités pédagogiques.

Axe 2 : Faire société, une école porteuse de valeurs : cela concerne les actions en lien avec le bien être, le climat scolaire.

Axe 3 : Se caractériser, une école porteuse de collectifs et de projets. Cela concerne les parcours, les projets innovants, le développement du numérique ...

Dans le cadre de l'axe 2, il est proposé à l'ensemble des membres du CE d'établir pour le 2ème trimestre un questionnaire destiné aux familles pour faire un point sur leurs ressentis vis à vis de l'école afin de nous aider à améliorer les points qui doivent l'être mais aussi à savoir ce qui fonctionne bien.

Projet Notre Ecole Faisons Là Ensemble : le projet autour de la classe flexible a été validé au niveau départemental, il est en attente de validation par la commission académique. Faute de crédits pour l'année 2024, la prochaine commission n'aura lieu qu'en janvier 2025.

Point coopérative scolaire :

Bénéfices fête de l'école et Tombola : 3000 €

Entrées cotisations coopérative : 3700€ (environ 800 € d'adhésion et d'assurance sont reversés à l'OCCE)

Bénéfices photo scolaire 2024 : 1400 €

Budget prévisionnel pour les projets et sorties de chaque classe : 680 € (hors école et cinéma)

- **Travaux et investissements** :

L'équipe remercie M. Gesvret et son équipe pour son efficacité dans les petits travaux d'entretien de l'école.

Principaux petits travaux réalisés : rideaux accrochés dans les classes, volet bloqué cour CM, anti-pince doigts portes du hall, étagères dans certaines classes. A l'étude : évier bouché salle polyvalente.

Investissements financés par la mairie : Achat d'une nouvelle table de tennis de table extérieure, changement du visiophone (possibilité d'ouvrir la porte du bâtiment principal depuis la salle des maîtres et sur le portable et meilleure qualité de son), trois vidéoprojecteurs (classes 15, 16 et 17) ainsi qu'un iboard (tableau blanc) en classe 16 et trois ordinateurs enseignants (classes 6, 8 et 9).

Végétalisation de la cour des CM financée par la mairie avec subvention publique : les travaux ont été réalisés cet été. Le rendu est propre et lumineux. Les ganivelles présentes pour protéger les futures plantations et sécuriser certains accès (rambarde côté cantine et rampe d'accès le long du périscolaire) ont été « étêtées » aux vacances d'automne car elles présentaient un danger potentiel (bouts pointus). Les fils de fer ont été protégés. Selon le prestataire, les plantations n'ont pu avoir lieu, car il faisait encore trop chaud. Elles seront faites en totalité un mercredi, donc sans impact sur le temps scolaire.

Il manque des bancs et plus généralement un aménagement des espaces de détente. Quel financement pour continuer d'avancer le projet ? La question est transmise à la mairie et sera évoquée au prochain Conseil d'école.

Réfection des toilettes des enfants partie CM : démarrage au mieux en février 2025, sera peut-être décalé au printemps.

Travaux à prévoir :

- portillon cour élémentaire (ne s'ouvre plus qu'avec la clé, impossibilité de l'ouvrir à distance) et revoir la serrure du portillon côté Espace culturel ainsi qu'une remise en état de l'espace vert qui longe les classes des CM
- mur endommagé par une ancienne infiltration classe de Mme Benizeau (demandé depuis plusieurs années)
- stores classe Mme Pairis
- arbres cour cycle 2 : il n'y a pas eu de bourgeons au printemps dernier.
- installation d'un mur de légos sous le préau cycle 2 (la coopérative scolaire se chargerait d'acheter le matériel, les plaques de légos pourraient être collées sur des panneaux en bois qui seraient accrochées aux parois du préau pour ne pas abîmer les parois en plexi).

Les enseignants et madame Merrien remercient la municipalité pour ce qui a été investi dans l'école.

- **Questions diverses préparées et dates à retenir :**

1- Les portes des toilettes sont-elles équipées d'anti-pince doigts ?
(Incident en mai dernier côté « charnières » de la porte) Actuellement non (pas d'obligation)- Demande transmise à la mairie. Règle de sécurité redonnée aux élèves sur ce point.

2- Suggestions d'installation d'un banc de l'amitié dans la cour : cela fait partie des actions envisagées, il en sera question lors du prochain conseil de délégués (cela a été suggéré par des élèves). Le banc de l'amitié permet de d'envoyer un message puissant aux autres élèves et à l'équipe enseignante. Si un enfant s'assoit sur le banc, il signifie qu'il recherche des camarades avec qui partager un moment. Les camarades peuvent alors venir le voir, discuter et l'inviter à jouer avec eux. Cela peut être une solution contre l'isolement et incité à développer l'empathie chez les élèves.

3- Suggestion d'installation d'une boîte à lettres secrètes : existe dans certaines classes, permet à l'élève de confier secrètement divers problèmes (liés à l'école ou à l'extérieur). Sera également abordé au prochain conseil de délégués.

4- Demande de mise en place d'un temps pour que les enfants puissent faire leurs devoirs : dans le cadre du nouveau projet d'école, une réflexion va débiter sur ce sujet. L'école peut être le coordonnateur du projet mais ne peut être l'organisateur Cela pourrait concerner les enfants qui vont au périscolaire et qui n'ont pas le temps de faire leurs devoirs et les enfants qui ne peuvent pas être aidés dans les devoirs pour différentes raisons (barrière de la langue, conditions matérielles difficiles ...). Une réunion avec le directeur du périscolaire, la directrice de l'école, la responsable des affaires scolaires et des représentants de la FCPE et Napee sera prochainement organisée. La principale difficulté est de trouver la structure responsable et les personnes bénévoles pour l'encadrement.

5- Inauguration d'une stèle mémorielle aux abords de l'école : l'école a été récemment informée qu'une stèle qui comportera le nom de 12 Esvriens victimes de la barbarie nazie dont le nom « Joseph Bourreau » sera installée le long du grillage de l'école.

La classe de Mme Pairis a rencontré M. le Maire dans le cadre d'une enquête pour travailler l'esprit critique afin de savoir ce qui était entrain de s'installer à côté de l'école. Mme Merrien a suggéré à la mairie d'associer les élèves de CM2 à cette cérémonie dans un devoir de transmission de la mémoire. Un

travail qui prendrait alors tout son sens serait fait en amont en classe. Il n'y a pas eu de réponse à ce jour de la mairie. La cérémonie doit avoir lieu le samedi 23 novembre 2024.

Un retour sur ces 5 questions sera fait au prochain CE.

Evénements :

Course à la mer : samedi matin 16 novembre pour aider au financement de la classe de mer

Marché de Noël : pour aider au financement de la classe de mer, le 30/11 et 1er décembre 2024 (Vente de kits cookies)

Loto des CM2 : 31 janvier 2025 pour aider au financement de la classe de mer

Course à la brioche : samedi 8 mars 2025

«Journée jeux » : mardi 29 avril 2025 - journée conviviale sur le temps scolaire (dans l'esprit des Jojolympiades) consacrée à divers jeux par équipes pour tous les élèves dans l'école. L'aide de parents sera nécessaire.

Spectacles de musique : les mardi 17, jeudi 19 et vendredi 20 juin 2025 en fonction des classes.

Fête d'école : vendredi 27 juin 2025 pour l'école.

Prochain conseil d'école : le mardi 25 février 2025 à 18h30.

Fin du conseil d'école à 20h23

Signatures :

Directrice :
Estelle Merrien

Secrétaire :
Anne-Claire Thérette

